



SAINT-FIRMIN-DES-BOIS



BULLETIN MUNICIPAL

2026



Bulletin municipal Janvier 2026

Direction de la publication : Francine DE WILDE

Rédaction, mise en page, impression : Alice DEJUST

Le Mot du Maire

Chères Saint-Firminoises, chers Saint-Firminois,

C'est toujours avec plaisir que je m'adresse à vous à travers notre bulletin municipal.

Cette année, notre mandat d'élus municipaux prend fin.

Aussi, dans le respect du devoir de réserve précédant les élections municipales, je vous laisse feuilleter ce bulletin témoignant de la vie de notre commune et de la volonté collective de préserver ce qui fait son âme : la proximité, la solidarité et la qualité de vie pour tous.

Je remercie chaleureusement les bénévoles, les associations, les agents communaux et l'ensemble des élus locaux et territoriaux pour leur engagement pour l'intérêt général.

Gardant au cœur les beaux moments de convivialité et les belles rencontres, je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne santé et de bons moments partagés pour 2026.

Notre esprit de village nous réunit, qu'il vive toujours.

Bien à vous,

Je souhaite que cette nouvelle année vous apporte bien-être et sérénité dans notre beau village et beau pays.



FRANCINE DE WILDE
MAIRE DE SAINT FIRMIN DES BOIS

L'EQUIPE MUNICIPALE

Mme Francine DE WILDE,
Maire

M. Bernard RIGLET,
1^{er} Adjoint

Mme Christine
REMENANT, 2^{ème} Adjointe

Conseillers municipaux :

M. Christophe FAISY,

M. Vincent SCHAAP,

Mme Alexa JOUHANNAU,

M. Sébastien LAGRANGE,

M. Philippe LEBAILLY.



COMPOSITION DES COMMISSIONS

-Commission d'Appel d'Offres :

Titulaires : Mme Remenant, MM.
Lagrange, Riglet.

Suppléants : MM. Schaap, Faisy, Mme
Jouhannau

-Commission des Finances :

F. DE WILDE, B. RIGLET, C.
REMENANT, C. FAISY, S.
LAGRANGE, A. JOUHANNAU,
P. LEBAILLY, V. SCHAAP.

-Commission Voirie & Infrastructures :

B. RIGLET, C. REMENANT, V.
SCHAAP, C. FAISY, P. LEBAILLY

-Commission Restaurant scolaire
/école

F. DE WILDE, A. JOUHANNAU, C.
REMENANT

-Commission du cimetière :

B. RIGLET, P. LEBAILLY, V. SCHAAP

-Commission communication :

A. JOUHANNAU, S. LAGRANGE

-Commission Environnement /
Aménagement / Tourisme /
Embellissement :

C. REMENANT, A. JOUHANNAU, P.
LEBAILLY

-Commission Sécurité :

B. RIGLET, C. FAISY, P. LEBAILLY, S.
LAGRANGE, V. SCHAAP

-Comité consultatif d'action sociale :

C. REMENANT, C. FAISY, S.
LAGRANGE

DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

3CBO : F. DE WILDE

SMAEP (Syndicat Intercom-munal
d'Alimentation en eau potable) :
B. RIGLET, P. LEBAILLY, C.
FAISY

SIIS (Syndicat Intercom-munal
d'Intérêt Scolaire) : F. DE
WILDE, C. REMENANT, A.
JOUHANNAU

PETR (Pôle d'Equilibre Territorial
et Rural – Gâtinais Montargis) :
B. RIGLET, A. JOUHANNAU

EPAGE / Bassin du Loing : B.
RIGLET, P. LEBAILLY

ADAPAGE : C. REMENANT

FOURRIERE ANIMALE : A.
JOUHANNAU

CORRESPONDANT DEFENSE :
F. DE WILDE

DELEGUE SECURITE CIVILE : F.
DE WILDE

Infos pratiques



**PERMANENCE DES ELUS :
SUR RENDEZ-VOUS**

INFOS PRATIQUES :

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI : de 14 h 00 à 17 h 00

VENDREDI : de 09 h 00 à 12 h 00

Tel. 02.38.95.22.59

Email : mairie-st-firmin-des-bois@orange.fr

Site internet : www.saintfirmindesbois.fr

Page Facebook :

Commune de St Firmin des Bois

Panneau Pocket

ETAT-CIVIL 2025

NAISSANCES

Yéléna KUCMA HUSSON, 3 Janvier

Jude NEDDAL, 3 juin

Hope DOCO, 25 Août

Jade MASLÉ, 12 novembre

Céleste COUREUIL, 20 novembre

MARIAGES

Emilie PETITPAS et Bertrand DANCHOT, 16 Août

Choumthip TANTHASOUTH et Franck CAUSSIN-PARISOT, 24 octobre

DECES

M. Marc JOLLY, 59 ans, 3 mars

Mme Patricia SCHAAP, 66 ans, 13 mai

Le Personnel communal

Mme Alice DEJUST,

Secrétaire Générale de Mairie

M. Sébastien BRUNOT, Mme Véronique FALCK, Adjointes techniques, service de voirie et entretien communal

Mme Véronique FALCK, Adjointe technique, entretien des classes, maison des associations, maison de la Fontaine

Mme Christine MINVIELLE, Adjointe technique, restaurant scolaire, entretien mairie



ASL – Cours de Gym

Le Mardi de 15h30 à 16h30
Maison de la Fontaine

Cours de Yoga

Le Mardi de 18h45 à 19h 45
Maison de la Fontaine

ASL – Loisirs Créatifs

Le Jeudi de 14 h 00 à 17 h 00
Maison des Associations

Dance & Fit

Cours de ZUMBA tous les lundis
Maison de la Fontaine :
17h15-18h00 Zumba Kids
18h00-18h45 Renforcement
18h45-19h45 Zumba
19h45-20h45 Hip Hop

Qi-Gong

Gym douce chinoise
Jeudi de 17h45 à 19h00
Maison de la Fontaine

Gym douce chinoise / méditation
Samedi de 09h00 à 10h15
Et de 10h15 à 11h30
Maison de la Fontaine ou Maison
des Associations

Porte Ouverte

Le Comptoir Local est ouvert :
MARDI et **VENDREDI** :
De 08 h 00 à 10 h 00
Et de 16 h 00 à 19 h 00

Comité des Fêtes

Vide-greniers (à définir)
Fête Nationale
Randonnée pédestre octobre rose
(à définir)

Virades de l'espoir

Dimanche 27 Septembre

Répar'café

Samedi 10 Octobre
De 09h30 à 12h30
Maison des Associations

Repas des Aînés

Dimanche 06 décembre
Maison de la Fontaine

Cérémonies commémoratives

Vendredi 8 mai
Mercredi 11 novembre



Tarifs communaux

Maison de la Fontaine (maximum 80 personnes)

Salle polyvalente	Vin d'honneur	Week-end	Caution
Résidents	100 €	350 €	1000 €
Non Résidents	100 €	450 €	1000 €
Vaisselle	-	60 €	-
Forfait ménage	80 €		
Associations communales	2 locations gratuites/an puis tarif 'résident' Sauf option « ménage » payante si souhaitée		
Associations extérieures En semaine uniquement	100 € la journée		
Entreprises En semaine uniquement	300 € la journée + option vaisselle + option ménage		

Maison des Associations (maximum 30 personnes)

Salle polyvalente	Vin d'honneur (2 heures)	Week-end	Caution
Résidents	50 €	120 €	500 €
Non Résidents	50 €	150 €	500 €
Option forfait ménage	40 €		
Vaisselle	Comprise dans le prix de location		

Cimetière - Concessions

Cimetière – concessions (pleine terre ou caveau)

Trentenaire : 200 € le m²

Alvéoles cinéraires (15 ans) = 300 €

Alvéoles cinéraires (30 ans) = 600 €

Cave-urnes (15 ans) = 250 €

Cave-urnes (30 ans) = 500 €



Transports scolaires

REMI45. Ils sont assurés par la Région.

www.remi-centrevaldeloire.fr



Assainissement collectif

La facturation est établie par la SAUR (sur la facture d'eau potable). Tarifs 2026

Abonnement annuel : 45 €

Prix du m³ : 3.00 €

Taxe de raccordement : montant des travaux facturés.

Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (taxe reversée l'Agence de l'eau Seine-Normandie) : 0.267 € HT/m³

Restaurant scolaire

Prix du repas :

4.15 €/enfant

4.80 € /adulte

Données budgétaires 2025

Comment s'élabore un budget ?

A la manière d'un ménage, la commune gère le budget selon un système de recettes et de dépenses. En fonction de leur nature et de leur provenance, celles-ci sont incluses dans les sections de fonctionnement et d'investissement.

Quelles sont les ressources ?

En matière de fonctionnement, elles sont le produit :

- Des impôts locaux (à hauteur de 60% en moyenne) (258 947 €)
- Des dotations allouées par l'Etat déterminées par les lois de finances annuelles, votées par le Parlement (20% en moyenne) (113 252 €)
- De l'exploitation du domaine communal (40146 €)
- De la production pétrolifère (redevance des mines) (Vermilion, 44 524 € pour 2025)

Autre nature de ressources entrant dans les caisses de la commune, en section investissement : les subventions d'équipement. Comme leur nom l'indique, elles ont pour but de financer les dépenses d'équipement.

Elles proviennent :

- De l'Etat (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux (DETR 25-50 %), Dotation de Soutien à l'Equipement Local (DSIL), FONDS VERT)
- Des collectivités locales (Région, Département (aide aux petites communes), Intercommunalité)
- De l'Europe.

Quelles sont les dépenses ?

Celles dites d'exploitation, c'est-à-dire, couvrant notamment le fonctionnement des services de la commune : techniques, sociaux, sportifs, culturels ou administratifs.

Si les dépenses sont maîtrisées, la Commune peut dégager une marge appelée 'capacité d'autofinancement'. Elle participe au financement des dépenses d'équipements.

Attention : la commune ne peut pas dépenser à tort et à travers, les crédits de dépenses sont limitatifs.

(Arrêtées au 31/12/2025)

INVESTISSEMENT / DEPENSES : 187 388,15 €		
001	Solde d'exécution de la section invest.	0.00
Chap 13	Subventions d'investissement	1 341.79
Chap 16	Remboursements d'emprunts	24 560.06
Chap 21	Immobilisations corporelles	45 803.00
Chap 23	Immobilisations en cours (construction)	98 477.09
Chap 27	Autres immobilisations financières	17 206.21
	TOTAL DEPENSES (A)	187 388.15

INVESTISSEMENTS / RECETTES : 106 253,02 €		
001	Solde d'exécution de la section invest.	8 636.79
Chap 10	Dotations, fonds divers	14 279.32
Chap 13	Subventions d'investissement	79 631.00
Chap 16	Emprunts en euros	0.00
Chap 28	Amortissements des Immobilisations	3 705.91
	TOTAL RECETTES (B)	106 253.02
	Résultat d'investissement (B-A)	-81 135.13

FONCTIONNEMENT / DEPENSES : 375 900,53 €		
Chap 011	Charges à caractère général	108 313.83
Chap 012	Charges de personnel et assimilés	153 361.05
Chap 014	Atténuation des produits	36 220.80
Chap 65	Autres charges de gestion courante	67 082.85
Chap 66	Charges financières	7 148.98
Chap 67	Charges exceptionnelles	0.00
Chap 68	Dotations aux prov.pour dépréciation	67.11
Chap 042	Opérations d'ordre	3 705.91
	TOTAL DEPENSES (A)	375 900.53

FONCTIONNEMENT / RECETTES : 566 912,06 €		
Chap 002	Résultat de fonctionnement reporté	131 514.45
Chap 013	Atténuation de charges	97.00
Chap 70	Produits des services, du domaine et ver	40 146.25
Chap 73	Impôts et taxes	21 606.84
Chap 731	Fiscalité locale	237 341.00
Chap 74	Dotations, subventions et participations	113 252.02
Chap 75	Autres produits de gestion courante	21 612.71
Chap 77	Produits exceptionnels	0.00
Chap 042	Opérations d'ordre	1 341.79
	TOTAL RECETTES (B)	566 912.06
	résultat de fonctionnement (B-A)	191 011.53

Résultat de clôture 2025 (=RF+RI)	109 876.40
résultat de fonctionnement (RF)	191 011.53
résultat d'investissement (RI)	-81 135.13



Réalisations communales 2025

AMENAGEMENT D'UN ESCALIER AU LOCAL TECHNIQUE

Un escalier a été installé à l'intérieur du local technique afin de pouvoir accéder en toute sécurité à la mezzanine.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise PRO.PHIL.BOIS de Château-Renard.

Coût : 4220 € HT

Subvention (Département, aide aux petites communes 80%) : 3376 €

ECOLE : CHANGEMENT DU PORTILLON



Le portillon d'accès à la cour de l'école a été changé afin de garantir une meilleure sécurité aux élèves.

La fourniture et l'installation ont été réalisées par l'entreprise DANCHOT.

Coût : 1100.00 € H.T.

LA PERREUSE – INSTALLATION D'UN ABRIBUS ET RÉALISATION DE DEUX MASSIFS

Depuis le 1^{er} septembre 2025, un arrêt de bus dessert le Bois de La Perreuse pour les élèves du primaire, les collégiens et les lycéens.

Coût : 6114 € HT.

Un abribus (MANUTAN COLLECTIVITE) a été installé, ainsi qu'un mât solaire (SOMELEC) pour éclairer la zone.

Les marquages au sol et la signalétique ont été réalisés par la société PROXIMARK

Les travaux de terrassement et montage de l'abribus ont été réalisés par les agents communaux

Deux massifs ont été réalisés aux entrées du lotissement



Projets en cours

CRÉATION D'UN CAFÉ-COMMERCE

Les travaux ont débuté en février 2025, et sont en cours de réalisation par les entreprises suivantes :



Gros-œuvre / Maçonnerie : Ent. DANCHOT de Chuelles
Chauffage/VMC/ Plomberie : Ent. BOUCHER de St Germain des Prés
Electricité : Ent. SEDARD de Chuelles
Isolation : Ent. AMG de Pannes
Isolation : Les Compagnons Bâisseurs
Menuiserie/Huisseries : Ent COSTE de Château-Renard
Menuiserie : Ent ProPhilBois (Mouffron) de Château-Renard
Toiture : Ent. COSTE de Château-Renard
Maçonnerie Forge : ent. CEP-BAT
Verrières Forge : ent. BETHOUL LB
Coordonnateur SPS : DPS (Orléans)

Le café-commerce devrait pouvoir ouvrir ses portes au 4 rue de l'Eglise dans le courant du 2nd semestre 2026.

CRÉATION D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

En 2023, la commune a pu se porter acquéreur du bien sis 1 rue des Bourdinières via l'EPFLI (Etablissement Public Foncier Local du Département) par convention de portage, pour un montant de 130 000 €.

L'analyse des offres pour les travaux de réhabilitation du bien en vue de l'ouverture de la MAM est en cours. Les travaux pourraient débuter durant le 2nd semestre 2026.

Subventions accordées :

Aides publiques :

DETR : 48 112 €

Département : 39 680 €

Fonds vert : en attente

Aides privées :

CAF : 64 200 €

MSA : 25000 €



Manifestations communales 2025

Fête Nationale

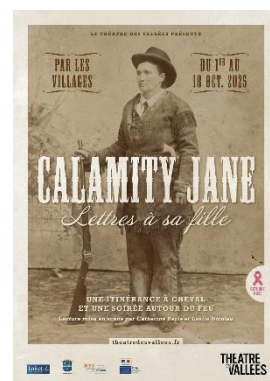


Le **13 juillet**, en partenariat avec le Comité des Fêtes, s'est déroulée notre traditionnelle fête du 14 juillet, avec repas, bal, dans la bonne humeur.



Lettres de Calamity Janes à sa fille

Représentation par le théâtre des vallées, qui s'est déplacé à cheval dans les communes du canton, et s'est arrêté le **jeudi 2 octobre** à St Firmin des Bois, pour une lecture des lettres de Calamity Janes à sa fille autour du feu



Répar'café de la vallée de l'Ouanne

Le répar'café est venu le 11 Octobre 2025 à la Maison des Associations.



Repas des Aînés.

Il a eu lieu le Dimanche 30 novembre à la Maison de la Fontaine. Belle journée conviviale.

Merci à nos Aînés de leur présence et de leur bonne humeur ! Merci à Philippe Beets pour son animation et sa démonstration de danse.





En 2025 nos activités :

Le Comité des fêtes adresse ses remerciements à Madame La Maire, aux adjoints, aux conseillers municipaux, à son personnel administratif et agents municipaux, ainsi qu'aux bénévoles et à toutes les personnes impliquées dans nos manifestations.

Le 11 mai 2025, belle journée pour notre vide-greniers avec 30 exposants et notre service de restauration qui a servi 150 repas.

En collaboration avec la mairie, nous avons organisé 150 repas lors de notre traditionnel 13 juillet. Même si les orages étaient présents, notre DJ habituel a assuré l'animation de la soirée. En raison de la sécheresse, le feu d'artifice n'a pas pu avoir lieu.



Étant donné le manque de bénévoles pour l'organisation, la randonnée d'Octobre Rose prévue le 26 octobre 2025 a été annulée. Malgré tout, le bureau du Comité des Fêtes a décidé de faire un don à l'Institut Curie pour le cancer du sein.

16 exposants ont pris part au 1er Salon des Loisirs créatifs qui a eu lieu le 16 novembre 2025 dans une ambiance chaleureuse.

Le Président : Mr PASCAL Didier

POUR NOUS CONTACTER :

Messageries :

cdfstfirmindesbois@gmail.com

cdfstfirmindesbois@outlook.fr

page facebook :

Cdf StFirmindesbois

Prochaine Assemblée Générale : 28 février 2026

Les membres du bureau sont :

Président : M. Didier PASCAL

Trésorière : Mme Joëlle FEUILLERAT

Secrétaire : Mme Christine REMENANT

Association Sports & Loisirs

Les activités de l'A.S.L. ont repris début septembre pour la saison 2025/2026.

L'adhésion annuelle s'élève à 5 € pour chaque adhérente(e) à laquelle s'ajoute une cotisation de 120 € pour l'activité GYM payable en 2 fois (septembre/janvier).

Activité Gym douce

Le mardi de 15h30 à 16h30 à la salle de la Maison de la Fontaine

Animée par Géraldine, avec bonne humeur et bienveillance, et une attention particulière pour chacune. Apprendre à connaître son corps, l'écouter et le respecter avec la méthode PILATE (exercices de renforcement musculaire et de respiration destinés à libérer les tensions). Le matériel étant fourni aux adhérents(es) : tapis, ballons, waf...



Activité loisirs créatifs :

Le Jeudi entre 14 h et 17 h à la salle de la Maison des Associations

Avec le PERGAMANO décoration de papier parchemin par des techniques minutieuses (gaufrage, pointillage, perforation...). DECOUPE DE LIVRES (décoration en relief par découpage des pages).

Mais chacun(chacune) peut apporter sa propre activité « passion » ... tricot, broderie etc...

REJOIGNEZ-NOUS pour passer de bons moments de détente dans une ambiance amicale.

Activité tennis : NÉANT (pas d'animateur bénévole)

Un grand merci à Mme le Maire et l'équipe municipale pour son aide financière et le prêt des deux salles nécessaires à ces activités, ce qui nous permet de les maintenir chaque année.

LE BUREAU :

Présidente : Mme Marie ANDRÉ

Trésorière : Mme Eliane BEETS

Secrétaire : Mme Michèle DE WILDE

Virades de l'espoir

Le 28 septembre, ont eu lieu les virades de l'espoir, avec un départ à Saint-Firmin-des-Bois



Association Porte Ouverte



Le 'comptoir local' est ouvert :

les Mardis et Vendredis
de 08h00 à 10h00 et de 16h00 à 19h00
à la Maison des Associations, 1 rue de la Mairie



Des produits locaux sont à votre disposition, ainsi que du pain et des légumes frais.

Vous pouvez venir y boire un café, un thé ou une boisson fraîche, échanger avec d'autres habitants, ou simplement y faire vos achats.

Voici la liste des producteurs :

- Anne Risset de Triguères (A Quatre Pâtes) pour les pâtes.
- Florence Cabart de Saint-Germain-des-Prés (La ferme de la nature) pour les légumes frais.
- Clotilde Lafont de Saint-Germain-des-Prés (Le chouette pomme) pour le jus de pomme.
- Jacqueline Bouvry de Saint-Hilaires-les-Andresis (Autour du miel) pour le miel et la confiture.
- Lydie Boussin de Pers-en-Gâtinais pour les terrines de poules.
- Alexandre Plé de St Maurice-sur-Aveyron pour les terrines et les rillettes.
- Jean-Marc Saillant de Melleroy (Le Père et Grains) pour le café.
- Guillaume Collet de Saint-Germain-des-Prés (Boulangerie Collet) pour le pain.
- Cyril Régnier, le Moulin de Courtemaux pour la farine.
- Laetitia Bénard, (Laeti'tes plantes buissonnières). Cultivatrice de plantes et apicultrice, Elle propose de nombreuses recettes très originales : des gomasiros (du sésame torréfié, avec très peu de sel et des plantes), des sels aux plantes (en fleur de sel ou gros sel), des infusions, des sirops de plantes et des vinaigres, des miels aromatisés.



Et d'autres sont à venir.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : contact.porteouverte@gmail.com ou passer nous voir.

Le bureau :

Adeline KARTACHEFF : Présidente,
Francine DE WILDE : Trésorière,
Franck CAUSSIN-PARISOT : Secrétaire





L'association EPONA a été créée le 2 février 1996, à l'initiative d'un groupe de passionnés du Patrimoine. Elle a pour objet de rechercher, découvrir, étudier et transmettre l'histoire du Patrimoine et des Traditions - contemporain, biens matériels et immatériels, en lien avec les caractéristiques spécifiques du territoire de l'intercommunalité, la Communauté de communes de la Cléry, du Betz, et de l'Ouanne - 3CBO, et du Gâtinais est.

A l'origine, l'association couvrait 10 communes, puis 9. Depuis 2022, elle intervient dans les 23 communes de l'intercommunalité.

EPONA vulgarise ses recherches auprès de ses adhérents et du public en général, dans les bulletins semestriels qu'elle édite. Elle soutient et participe activement à la vie culturelle et archéologique du territoire, et contribue ainsi à l'image de la collectivité, de ses habitants, ses institutions, ses visiteurs et tout autre partenaire.

Depuis sa création, l'association a participé à de nombreuses manifestations et organisé des conférences, des concerts vocaux....

L'adhésion à l'association EPONA est annuelle, de janvier à décembre. Elle comprend la livraison de 2 bulletins semestriels. Lors de l'adhésion, il est remis le dernier bulletin paru, ou un autre au choix.

L'adhésion donne droit aux manifestations organisées et/ou soutenues par EPONA.

Cotisation annuelle, selon sa nature :

- Adhésion : **20 €**
- Etudiant(e) : **10 €**
- Membre bienfaiteur(trice) : **30 € et plus**

Composition du bureau :

Président : *Roland VONNET*

Secrétaire : *Sylvette WONG*

Trésorière : *Marie-Claude SIEGEMUND*



Site EPONA :

<https://epona-gatinais.fr>

Contact : contact@epona-gatinais.fr

Adresse postale : Association EPONA

Mairie, 2 Avenue de la Gare

Association Une pour 4



🚀 Ne Manquez Rien : Le Bulletin de l'Association Une pour 4 !

Chers Parents, votre participation fait la différence !

L'association Une pour 4 est le moteur d'une vie scolaire dynamique pour vos enfants des écoles de Chuelles, Saint-Firmin-des-Bois et La Selle-en-Hermoy. Nous sommes là pour financer des projets, organiser des événements inoubliables et améliorer le quotidien de nos écoliers.



Ce qui attend vos enfants (et vous !) cette année :

Date Clé /Événement/ Bénéfice pour vos Enfants

Vendredi 31 octobre 2025 Halloween en partenariat avec le Vox Une soirée cinéma magique et sécurisée pour des frissons garantis !

Dimanche 22 mars 2026 Carnaval à Saint Firmin des Bois Une journée de joie, de déguisements et de fête !

09 et 10 mai 2026 Grand week-end jeu surprise (CE1 au CM2) Un voyage au cœur de l'amusement pour créer des souvenirs exceptionnels !

Dimanche 21 juin 2026 Fête des écoles à La Selle en Hermoy

🎁 Aidez-nous à Financer ces Projets !

Chaque achat, chaque participation aux événements, permet de financer les sorties, les spectacles et le matériel pédagogique de vos enfants. C'est simple, c'est local, et ça bénéficie directement à leur épanouissement.

Préparez Noël en gourmandise : Commandez nos chocolats de Noël et nos madeleines Bijou (janvier 2026).

Tentez votre chance : Participez au Loto à la salle de Chuelles (Samedi 7 mars 2026).

Soutenez l'artisanat : Visitez notre stand au Marché de l'artisanat de La Selle en Hermoy (23 novembre 2025).

🤝 Nous avons besoin de vous !

Rejoindre l'association, c'est simple : même quelques heures de votre temps pour tenir un stand ou aider à l'organisation sont précieuses.

Le Bureau :

Présidente : Mme LACOMBLE Magali

Présidente adjointe : Mme LASNE Jessie

Secrétaire : Mme BAUDOIN Mélanie

Secrétaire adjointe : Mme QUIRIER Émeline

Trésorière : Mme VAN LAETHEM Mélanie

Trésorière adjointe : Mme PONCE DE LEON Émeline



Contactez-nous aujourd'hui !

✉ Mail : association.unepour4@outlook.fr

☎ Tél : 06.43.00.31.55 (Mélanie BAUDOIN – Secrétaire)

Courrier : 10, rue des écoles, à la mairie, 45220 CHUELLES

Ensemble, faisons de cette année une réussite pour nos enfants !

La vie de l'École

L'école de Saint-Firmin-des-Bois accueille 52 élèves, 27 en CM2 avec Madame Sensat-Vuillermoz, directrice, arrivée en septembre, et 25 en CMI avec Monsieur Bouchard.

Les 2 classes vont au gymnase de Triguères les mardis après-midi, ainsi qu'à la piscine de Château-Renard de novembre à Février.

En 2025, les 2 classes ont participé au projet école et cinéma : 3 films visionnés dans l'année. Les deux premiers films ont été projetés à La Salle des fêtes de St Firmin grâce au VOX mobile, et le film du troisième a été vu au VOX le 23 mai.

Nous avons d'ailleurs participé ce même jour à l'exposition FRMJC (autour de l'alimentation durable et équilibrée) à Château-Renard. Ce jour-là, nous nous sommes rendus à Château-Renard en vélo. Les 50 élèves étaient encadrés par les deux enseignants, 7 parents agréés en vélo et deux parents en voiture. Nous avons pique-niqué sur les hauteurs, au panorama. Cette journée s'est très bien passée.



Les CM2 ont visité le collège de Château-Renard lundi 2 juin. Ils ont visité les locaux, le CDI, ont assisté à une heure de cours avec des classes de 6^{ème} et déjeuné au self.

Un projet de travail sur la compréhension en lecture entre CM2 et 6èmes a été mis en place.

Les CMI ont participé à un concours photo « Clic Clap Festival ». C'est un concours entre des écoles du département. 8 classes ont participé cette année. Notre classe de CMI, en s'inspirant du travail de Robert Doisneau, a terminé 3ème, et une photo a été primée prix des enseignants, et une autre a eu le prix du jury !

Nous avons également participé à la journée sportive organisée par les écoles du regroupement, à Chuelles. Les 46 élèves participants au cross ont réussi à obtenir le brevet d'endurance de diamant (brevet maximal). Un grand bravo à tous pour les efforts fournis !

La chorale des deux classes a participé à la fête des écoles en chantant le dimanche 22 juin au matin.

Enfin, les deux classes ont mis en place un projet cinéma. Les élèves ont écrit un court-métrage ainsi que de fausses publicités, et le tournage, ainsi que le montage a eu lieu à l'école les 26, 27, 30 juin et 1^{er} juillet. Le mardi 1^{er} juillet, les courts métrages finalisés ont été projetés au Vox de Château-Renard afin que les élèves et leurs familles puissent les découvrir.

Nous tenons à remercier le SIIS et l'association 1 pour 4 qui nous ont permis de réaliser ces projets, grâce à leur soutien financier, la mairie de saint-Firmin des Bois et le Vox pour leur aide logistique, et bien-sûr, l'Association Régie Môme pour leur professionnalisme et leur sympathie.



Les élèves ont participé à la journée « Non au Harcèlement » programmée le 6 novembre : suite à l'intervention des gendarmes, le sujet a été approfondi (vidéos, débats) et les élèves ont rempli la grille d'auto évaluation à destination de tous les élèves de CE2, CMI et CM2 de France.

En 2026, les 2 classes participent à nouveau au projet école et cinéma : 3 films visionnés dans l'année. Le premier film a été vu en novembre au Vox, le second sera projeté dans la salle des fêtes de Saint-Firmin grâce au Vox mobile, et le troisième sera vu au VOX le 10 avril. Nous nous y rendrons à nouveau en vélo et participerons d'ailleurs ce même jour à l'exposition FRMJC à Château-Renard.

La MPF (Maison de protection des Familles – brigade de gendarmerie de Pithiviers) interviendra en mars, sur les thèmes des dangers relatifs à l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux (CM2) et des violences et incivilités (CMI).

Une nouvelle journée sportive sera organisée par les écoles du regroupement, à Chuelles, en mai, avec à nouveau la passation d'un brevet d'endurance.

La chorale des deux classes participera à la fête des écoles en chantant le dimanche 21 juin au matin.

La classe de CMI se rendra au château de Guédelon au printemps, accompagnée de la classe de CE2-CMI de La Selle en Hermoy.



Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire

Coordonnées :

14 rue des Ecoles – CHUELLES (au-dessus du bâtiment de l'école primaire)

Présidente : Martine DIEUDONNÉ DE CARFORT

Secrétaire : Sandrine NOAILLE

Bureau ouvert : mardi et jeudi de 13h30 à 17h30

Tel : 02 38 94 29 50

Courriel : sirisdechuelles@wanadoo.fr

Garderies : la Selle en Hermoy : 02 38 92 17 08

Chuelles : 02 38 94 20 93

Le **SIIS** créé en 1983 pour sauvegarder nos petites écoles, a développé au cours des années de nouvelles compétences telles que les garderies périscolaires.

Le Comité Syndical qui le gouverne est composé d'élus de chaque commune (12 au total). **Chuelles** : Roland VONNET (adjoint), Martine DIEUDONNÉ DE CARFORT, Marie-Charlotte VERHULST, Cédric HARRY, Isabelle ROSSE. **La Selle-en-Hermoy** : Laurent RABILLON (maire), Dany DROUULT, Sonia OGINSKI, Laëtitia MAHIEU. **Saint-Firmin-des-Bois** : Francine DE WILDE (maire), Christine REMENANT, Alexa JOUHANNAU.

Le SIIS gère les dépenses nécessaires au fonctionnement des 3 écoles et des 2 garderies périscolaires, goûters des enfants, frais de personnel, achat de fournitures scolaires, piscine communautaire. Ces dépenses sont financées par les participations des 3 communes et les recettes de la garderie.

Garderies périscolaires de la Selle en Hermoy et Chuelles. Elles fonctionnent les jours d'école encadrées à La Selle en Hermoy par Nadine (responsable) et Emma. A Chuelles, par Mélanie (responsable), Corinne, Charlotte et Marlène

La surveillance dans le car est assurée par Corinne, Charlotte et Marlène.

Les chèques CESU sont acceptés en règlement des factures

Le prélèvement est mis en place depuis janvier 2024. Pour les parents qui le souhaitent, adresser un RIB au SIIS.

Tarifs au 01/01/2025

Matin :

A partir de 7h00 (La Selle en Hermoy) 3.00 €

A partir de 7h30 (Chuelles)

Matin : à partir de 8h00 1.40 €

Matin : 0h30 maximum 1.10 €

Soir : jusqu'à 17h30 (avec goûter) 1.90 €

Soir : jusqu'à 19h00 (avec goûter) 3.00 €

Soir : 0h30 maximum 1.40 €

Accueil des enfants en cas de grève des enseignants :

le SIIS accueille les enfants des parents qui n'ont pas la possibilité de les garder.

En cas de grève de l'accompagnatrice du car, nous conseillons fortement aux parents de ne pas mettre leur enfant dans le car. Si vous le mettez dans le car, vous engagez votre responsabilité. Le chauffeur n'étant pas en mesure de surveiller les enfants, les déposer aux différents points de descente et assurer la conduite du car.

Effectifs scolaires 2025/2026

212 enfants

écoles	Classes	contact
CHUELLES	PS/MS : Madame HENNEBIQUE (directrice), Mme TREMBLAY (ASEM : Charlotte GAZENGEL) : 26 enfants	Mme HENNEBIQUE, directrice
	PS/GS : Madame PIROJA (ASEM : Cathy MATIFAS) : 26 enfants	Tel : 02 38 94 20 93 (bât.matern.)
	MS/GS : Mme SELLIER (ASEM : Marlène MEUNIER) : 25 enfants	02 38 94 020 90 (bât. Élémentaire)
	CP : Madame DELABARRE : 21 enfants	
	(ASEM : Charlotte GAZENGEL, Marlène MEUNIER, Cathy MATHIAS)	
LA SELLE EN HERMOY	CP/CE1 : Madame DEFAY (directrice) : 18 enfants	Mme DEFAY, directrice
	CE1/CE2 : Madame GOJARD : 22 enfants	Tel : 02 38 92 00 41
	CE2/CM1 : Madame BERTRAND : 23 enfants	
SAINT FIRMIN DES BOIS	CM1 : Monsieur BOUCHARD : 24 enfants	Mme SENSAT-VUILLERMOZ, directrice
	CM2 : Madame SENSAT-VUILLERMOZ (directrice) : 27 enfants	Tel : 02 38 95 31 89



Notre club a environ 220 licenciés qui pratiquent le football sur 4 communes :
Château-Renard, Chuelles, Saint Germain des Prés et Triguères

Nous accueillons les jeunes dès l'âge de 5 ans et les grands jusqu'aux vétérans.
Nos équipes seniors évoluent en championnat départemental D2 et D3, nos jeunes U 7 à U 17 au niveau départemental également, les vétérans en foot loisir.
Depuis cette année nous avons une équipe U 13 féminine.

Une fois par mois, le dimanche matin, le foot en marchant réunit un groupe mixte ouvert à tous pour un moment de convivialité à Château-Renard.

L'encadrement : 1 éducateur technique régional salarié du club, 2 éducateurs fédéraux et des éducateurs bénévoles.

1 arbitre senior de district, une trentaine de dirigeants et dirigeantes.

Le bureau se compose de 2 co-présidents épaulés par l'ensemble du bureau qui compte en tout 17 personnes.

Pour nous joindre, les renseignements utiles :

Responsable école de foot : Pierre HOUDEAU 07 86 41 00 30

Responsable seniors : Tyron PIZZUTI 06 01 91 09 70

Référent arbitre Jean-Paul SENE : 06 67 75 90 35

Pour nous contacter :

Maud VATIER, secrétaire : 06 13 43 75 48

Amandine MAGNAUDEIX, co-présidente 06 27 21 14 74

Nicolas BEETS, co-président 06 80 22 57 87

adresse mail : 580847@lcfoot.fr

Face book : FCVO-45

Manifestations prévues en 2026 :

Loto à Saint GERMAIN le 7 février

Tournois à Saint Germain U7 et U11 le 8 mai

Tournoi à Saint Germain U9 le 9 mai

Tournoi à Château-Renard le 23 mai U 13 et le 24 mai U 15

Assemblée générale le 12 juin à 19 heures à Château-Renard

Tournoi à Château-Renard le 13 juin U 17 et vétérans en semi-nocturne à partir de 18 H.

Arbre de Noel le 11 décembre à Chuelles et Loto à Château-Renard le 12 décembre.

Le FCVO remercie l'ensemble de ses partenaires publics et privés sans qui l'association ne pourrait perdurer.



Communauté de Communes

DES FEMMES ET DES HOMMES AU CŒUR DE LA VIE LOCALE

Bienvenue à la 3CBO !

Derrière la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouane, il y a avant tout des femmes et des hommes engagés, qui chaque jour mettent leur énergie et leur cœur pour rendre votre quotidien plus doux, plus simple et plus riche.

Pour nos enfants et nos familles

Parce que les premières années de vie comptent plus que tout, nos multi-accueils et micro-crèches offrent un cocon attentif et bienveillant à vos tout-petits. Et lorsque viennent les mercredis et les vacances, nos animateurs débordent d'idées pour faire vivre à vos enfants des moments de découverte, de rire et d'amitié dans nos centres de loisirs.

Culture, sport et vie locale

Nous aimons voir notre territoire vivre et vibrer : organiser des événements qui rassemblent, soutenir les associations qui dynamisent nos villages, valoriser notre patrimoine, nos lieux de culture et nos équipements sportifs... tout cela contribue à renforcer ce qui nous unit.

Simplifier votre quotidien

Nos trois déchèteries, notre équipe d'accueil, et notre documenthèque en ligne (www.3cbo.fr) sont là pour vous accompagner.

Inscriptions aux activités, informations sur les aides, appui aux projets, soutien à la vie associative... Nous sommes présents aux côtés de chacun : habitants, associations, commerçants, artisans, entrepreneurs.

Faire rayonner notre territoire

Notre office de tourisme vous invite à redécouvrir la beauté de notre territoire, ses richesses naturelles et historiques. Avec des projets porteurs comme **La Maison du Manège** ou **la Ruche Éco**, nous cultivons l'innovation pour dynamiser l'économie locale et préparer l'avenir.

L'humain au cœur de tout

La vraie force de la 3CBO, ce sont les femmes et les hommes qui la font vivre. Leur écoute, leur sens du service, leur solidarité et leur respect sont au centre de chacune de nos actions. Ensemble, nous construisons un territoire accueillant, solidaire et vivant.

Et surtout...

Pour cette année 2026 qui commence, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux : **qu'elle vous apporte paix, solidarité, énergie et réussite.**

Continuons, ensemble, à faire grandir ce qui fait la richesse de la 3CBO : notre patrimoine, nos talents et les belles valeurs qui nous rassemblent.

Très belle année à toutes et à tous !

Christophe Bethoul - Président de la 3CBO

Pour rappel, les services de la 3CBO sont joignables au 02 38 95 25 15 ou par mail à accueil@3cbo.fr.

Vous pouvez également retrouver plus d'informations sur www.3cbo.fr, suivre notre actualité sur nos pages Facebook-Instagram et sur votre smartphone avec l'application PanneauPocket.



ADAPAGE



AIDE ET ACCOMPAGNEMENT
A DOMICILE
DE L'EST DU LOIRET

ADAPAGE – BIEN CHEZ MOI

278 Route de Gy les Nonains
45220 CHÂTEAU-RENARD
02.38.95.38.92

adapagechateau-renard@orange.fr
www.adapage.fr

Vous avez 75 ans et plus ?
Votre caisse de retraite complémentaire Agirc Arrco vous propose des chèques SORTIR PLUS pour financer vos déplacements avec notre service de **TRANSPORT ACCOMPAGNÉ**



Livraison de repas à domicile



Véhicule aménagé pour transporter des personnes à mobilité réduite



Aide à la personne

Nombre de personnes du 01/01/2025 au 31/10/2025	Aide à la personne et transport	Portage repas	Télé-assistance
Château-Renard	61	13	17
Chuelles	19	7	5
Douchy-Montcorbon	28	8	4
Gy les Nonains	16	5	7
La Selle en Hermoy	19	5	7
Melleroy	12	3	3
Saint Firmin des Bois	7	3	1
Saint Germain des Prés	43	8	8
Triguères	38	9	8
Secteur limitrophe	7	1	1

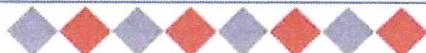


Matériel de téléassistance

*Crédit d'impôt de 50 % des dépenses effectuées dans le cadre de la loi de finances pour les personnes non imposables sur le revenu

* Déduction d'impôt de 50 % des dépenses effectuées dans le cadre de la loi de finances pour les personnes imposables sur le revenu

CONTACTEZ-NOUS POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS





Près de chez vous, AGÉ-CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) est implanté depuis plus de 20 ans sur le Giennois et intervient auprès des personnes âgées de plus de 60 ans.

Qu'est-ce qu'un CLIC ?

C'est un service de proximité qui :

- Accueille, informe, et oriente les personnes âgées, les familles, les aidants, les professionnels... sur les aides et dispositifs existants pour le maintien à domicile des personnes âgées,
- Évalue les besoins à domicile dans le cadre de mandatement de certaines caisses de retraite et propose des plans d'aide,
- Organise des réunions de coordination avec les professionnels locaux.

Où intervient le CLIC ?

Nous intervenons sur 53 communes des ex-cantons de GIEN, BRIARE, CHATILLON SUR LOIRE, CHATILLON COLIGNY et CHATEAU RENARD.

Quelles sont les informations et conseils proposés ?

Nous pouvons vous renseigner sur les différents dispositifs existants et vous orienter vers les organismes compétents pour : le maintien à domicile, la perte d'autonomie, solution pour les aidants, création du dossier EHPAD etc

Vous souhaitez participer à des actions ?

Le CLIC met en place et coordonne les actions collectives sur son territoire d'intervention. Tout au long de l'année, le CLIC vous propose des actions collectives telles que des conférences et des ateliers de préventions. Vous pouvez consulter les actions collectives proposées en Région Centre Val de Loire en allant sur le site www.pourbienvieillir.fr ou sur le site Facebook de l'association AGÉ-CLIC GIEN. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Vous souhaitez devenir adhérent ?

Pour devenir adhérent à AGE-CLIC, une cotisation annuelle de 15 € est demandée, ce qui vous permettra d'être informé personnellement et régulièrement des actions collectives et des actualités sur les différents dispositifs d'aides.

Où nous trouver, et nous contacter ?

Nous sommes situés au 5, rue des Cigognes – 45500 GIEN

Nous vous recevons uniquement sur RDV du Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Nous sommes joignables au 02.38.38.37.51 ou par mail à contact@clicdugiennois.fr



Emploi Gâtinais

Une double réponse sur le territoire majoritairement rural !

UN ACTEUR POUR L'EMPLOI

Emploi Gâtinais assure l'accueil et l'accompagnement de personnes qui sont dans une dynamique de retour à l'emploi en vue de faciliter l'accès à un travail durable.

UNE REPONSE LOCALE

Emploi Gâtinais offre une réponse locale aux demandes de personnel des collectivités, entreprises et particuliers.

Avec un interlocuteur unique par antenne, nous connaissons le territoire, les besoins des clients.

Les salariés positionnés résident sur le bassin et dans la mesure du possible leurs compétences ont été testées.

Nous assurons un suivi pendant tout le processus de mise à disposition.

CONTACT :

Mme MARCHAND : 06 26 15 16 65

Adresse mail : chateaurenard.courtenay@emploigatinais.fr

QUELQUES CHIFFRES :

En 2025 nous avons fait travailler l'équivalent de 36 salariés en temps plein, nous avons un taux de retour à l'emploi de 64 % sur toutes nos antennes, et une équipe de 9 personnes à votre service sur le territoire.



Bien vivre ensemble & règles de bonne conduite

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables :

0 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00.

Les samedis de

09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.

Les dimanches et jours fériés de

10 h 00 à 12 h 00.

Nettoyage des voies communales et entretien devant chez soi.

Les voies communales doivent être nettoyées proprement par le ou les responsables.

Rappelons aux agriculteurs qu'ils n'ont pas à labourer les accotements, c'est préjudiciable pour les routes et cela peut être dangereux !

Les propriétaires de maison et les locataires sont tenus de balayer devant chez eux (y compris trottoir et caniveau). Cela vaut également pour la neige et la glace (arrêté communal n° 118-2020 du 23/06/2020).

ELAGAGE :

Les arbres, arbustes, végétaux qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 mètres. Les arbres, arbustes, haies, branches doivent être en outre élagués afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone.

Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants. En bordure des voies communales, faute d'exécution par les propriétaires, riverains ou leurs représentants, une mise en demeure d'élaguer leur sera notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception. Si cette mise en demeure n'est pas suivie d'effet, au terme d'un délai d'un mois, la commune obligera les propriétaires riverains ou leurs représentants à effectuer l'élagage par toutes voies de droit.

BRULAGE

Vu l'arrêté préfectoral du 09 juin 2017 modifiant l'arrêté du 13 octobre 1995 réglementant les feux, dits de plein air,

Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit

Le brûlage à l'air libre d'autres matières (sacs plastiques, résidus divers...) est strictement interdit



Les déchets doivent impérativement être déposés à la déchetterie la plus proche ou mis en dépôt aux fins de compost.

Vitesse limitée :

LIMITÉE à 30 km/h dans une partie du bourg et 20 km/h dans les zones de rencontre (rue de la Mairie et rue de l'Ancien Presbytère).

Dans le village, la vitesse est limitée à 30 km/h ! Beaucoup trop de véhicules ne la respectent pas ! Pensez aux enfants, aux animaux, aux dangers qui peuvent surgir à tout moment.

Déchets : respectons nos campagnes !

Les dépôts sauvages sont récurrents sur notre territoire communal, notamment à la mare des tilleuls. Les routes, les fossés, les champs, servent de poubelles aux automobilistes.

Nous rappelons que rien ne doit être jeté dans la nature. En plus du porte-à-porte, des containers de tri sélectif sont à votre disposition à la mare des tilleuls ou rue du Bois de la Chenille. Si ceux-ci sont pleins, n'abandonnez pas vos déchets à leur pied mais rendez-vous à un autre point de collecte et prévenez la mairie ou les services de la 3CBO.

Animaux :

Les personnes détenteurs d'animaux, à quelque titre que ce soit, sont tenues de prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit. Il faut veiller particulièrement aux aboiements répétés et intempestifs des chiens en l'absence des propriétaires et si nécessaire faire usage de dispositif dissuasif (collier anti-aboiement).

Animaux errants / divagation des Chiens et Chats / Déjections sur la voie publique :

La divagation des chiens et chats est formellement interdite par arrêté préfectoral. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique qu'à la condition d'être tenus en laisse. Les accompagnants

devront veiller à éviter le dépôt de déjections de leurs animaux dans les pelouses, sur les trottoirs, bandes piétonnières ou tout autre espace aménagé destiné à recevoir la circulation. Au cas où, les déjections devront être ramassées par les propriétaires des chiens.



Rappel des consignes de tris

Je dépose dans le BAC JAUNE uniquement les emballages à recycler

en vrac, sans sac plastique, sans les imbriquer et vides de tout contenu.



Bouteilles plastiques



Flacons et bouteilles produit hygiène



Emballages métalliques



Cartonnettes et briques alimentaires



Pots et barquettes en plastique, sacs, sachets et films en plastique, barquette alimentaire en polystyrène



Tous papiers sauf papiers broyés ou de calage.



3CBO
Communauté de Communes
Cléry Betz Ouanne

 L'eau est précieuse, inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

Les 15 et 22 mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon **un mode de scrutin de liste paritaire** dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1000 habitants

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu **une exception pour les listes candidates**. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires.

Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

	Moins de 100 hab.	De 100 à 499 hab.	De 500 à 999 hab.
Effectif légal du conseil municipal	7	11	15
Nombre de candidats par liste paritaire	Au minimum 5 candidats et au maximum 9 candidats	Au minimum 9 candidats et au maximum 13 candidats	Au minimum 13 candidats et au maximum 17 candidats





Scrutin paritaire

Le scrutin est désormais un scrutin de **liste paritaire** (alternance femme/homme). Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste. Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.



Listes incomplètes possibles

Les listes peuvent comporter **au maximum deux candidats de moins** que l'effectif légal du conseil municipal.

Ce qui ne change pas

Il n'est **pas obligatoire** de présenter une pièce d'identité au moment du vote.

Vous n'élierez pas de conseillers communautaires. Ils sont choisis parmi les conseillers municipaux de votre commune dans l'ordre du tableau du conseil municipal. Celui-ci classera en tête le maire, les adjoints, puis le reste des conseillers municipaux.

Le mode de scrutin évolue



Fin du panachage

Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité.

Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.

Pour en savoir plus



Producteurs Locaux

Vente à la Ferme des Frélat
M. BEETS Benoît
Viande race SALERS

Colis sur commande et suivant disponibilité au 06.78.95.80.80

Veau : colis de 7 kg

Contenu du colis : rôti, escalopes, côtes, blanquette, tendrons, chair

Viande rouge : colis de 5 ou 10 kg

-colis tradition :

côte ou faux filet, rosbif, rôti, bifteck, steak haché, bourguignon, braisé, pot au feu, chair

-colis été :

côte ou faux filet, rosbif, rôti, bifteck, steak haché, chair

1kg merguez, 1kg chipolatas

1kg de grosses saucisses

-colis haché :

côte ou faux filet, rosbif, rôti, bifteck, steak haché, chair

1kg de grosses saucisses

2kg steak haché

Abats vendus séparément.



Produits laitiers et fromages de chèvre

Vente à la ferme le samedi matin de 09h30 à 12h30. Sur le marché de Château-Renard le mercredi matin et sur le marché de Saint-Germain-des-Prés le dimanche matin

Francine DE WILDE – 2 le Château Vert –
45220 St Firmin des bois Tel. 06 70 94 27 79



Artisans & entreprises locales



Arnaud BUFFRY
Responsable technique
arnaud.buffry@isolmateco.fr
06.37.61.89.18

Isolation Matériaux Ecologiques
TB Distribution
Les Gravereaux
45220 Château-Renard
www.isolmateco.fr




SARL Cyrille CHOCAT
5, rue de l'Ancien Presbytère
45220 SAINT-FIRMIN-DES-BOIS
TÉL. 02 38 95 32 07
Portable : 06 72 45 51 51

**Peinture - Décoration - Papiers peints
Ravalements - Revêtement sols et murs
Parquets flottants - Menuiseries PVC
Neuf et rénovation**



JOFAGIST
Tuyauterie Industrielle
Travaux de préfabrication
et d'installation de plomberie
et de chauffage

Jordan Peguilhan
Co-gérant
06 80 64 32 83
contact@jofagist.fr
La Renaissance, Saint-Firmin-des-Bois

MAM DES PETITS OUISTITIS
De 0 à 3 ans
Accueil du Lundi au Vendredi
de 7:45 à 18H
Situé à Saint Firmin des Bois
(45220)

De 0 à 3 ans

MAM des Petits Ouisitits
Aurélie 06.17.92.50.04

PENSION EQUESTRE A LA FERME DE LA CROIX BLANCHE, CHEVAUX AU PRÉ, EN PETIT GROUPE, AVEC ABRI ET FOIN EN LIBRE-SERVICE. CONTACT 06-47-58-93-21



ENTREPRISE OdaAgri
Contact : odalagri@yahoo.com –
Tel : 06-47-58-93-21



OdaAgri
Matériels Agricoles
contact : odalagri@yahoo.com
tel : 06-47-58-93-21



Événements
Gares
Aéroports
Trajets quotidiens
Disponible 24h/24 7/7

RÉSERVEZ ET VOTRE CHAUFFEUR S'OCUPE DE TOUT!
Confort, sécurité et ponctualité.

06 46 48 97 10
@KM_vtc
@KM_vtc
@KM_vtc

Montpellier, Ennassoulas, Puch-D.D.F., Orléans, Amboise, Nevers, Bourges, Tours, Dijon.



Informations médicales /paramédicales

Ostéopathe D.O. à St Firmin des Bois.

Mme Nathalie BEAUMÉ

– 2 Les Grands Bois –

Pour prendre rendez-vous :

06.12.25.10.12

Infirmières libérales/ cabinet

La Selle-en-Hermoy /
Château-Renard :

02.38.95.25.68 /
06.89.97.32.73

Château-Renard :
07.68.35.06.67

Saint-Germain des Prés :
06.08.05.44.73

Votre opticien mobile

Mme Emilie KIENLÉ

06.77.70.87.04

ekienle@lesopticiensmobiles.com



CPTS Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
Gâtinais - Montargois
l'association qui coordonne les professionnels de santé du territoire

SOINS NON PROGRAMMÉS

- VOUS N'AVEZ PAS DE MÉDECIN TRAITANT** ou ce dernier est indisponible.
- VOUS ÊTES MALADE ET PENSEZ QUE CE N'EST PAS VITAL**
Urgences vitales : blessure grave, hémorragie importante, trouble neurologique brutal, douleur thoracique brutale etc.
- VOTRE ÉTAT DE SANTÉ NÉCESSITE UN AVIS MÉDICAL dans les 24 à 48h**
Fièvre de 40° chez un enfant, cystite, lumbago aigu, angine, infection urinaire etc.

! Les certificats médicaux ne relèvent pas des soins non programmés.

- VOUS RÉSIDEZ DANS LE GÂTINAIS MONTARGOIS**

À PARTIR DU 5 SEPT. 2022

CONTACTEZ NOUS

du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 (hors jours fériés)

02 18 12 14 47

en cas d'urgence vitale, composez le 15 ou le 112

Une action réalisée par la CPTS Gâtinais Montargois en partenariat avec le département du Loiret

Pratique

Consultations de médecine générale sans rendez-vous, du lundi au samedi, dès 8h30. 02.38.28.33.31. Clinique de Montargis, 48 rue de la Quintaine, 45200 Montargis.
Soins non programmés, limités aux urgences non vitales :
CPTS Gâtinais-Montargois, permanence téléphonique de 8 à 17 heures 02.18.12.14.47 (les certificats médicaux ne relèvent pas des soins non programmés de la CPTS).
En cas d'urgence vitale, composez le 15 ou le 112.

Numéros utiles

Mairie : 02 38 95 22 59

Ecole Primaire : 02 38 95 31 89

Garderie périscolaire : 02 38 92 17 08

Collège de Château-Renard : 02 38 95 31 52

3CBO : 02 38 95 25 15

Syndicat des Eaux (SMAEP) : 02 38 96 09 56

Urbanisme (DDT Montargis) : 02 38 28 30 40

Trésor Public Montargis : 02 38 28 19 00

Urgence ERDF 08 10 33 30 45

Pharmacie de Château-Renard : 02 38 95 20 29

SERVICES SANTE & SECURITE

Police secours : 17

Ou Gendarmerie Château-Renard : 02 38 95 66 10

SAMU : 15

Pompiers : 18 (fixe) 112 (portable)

Samu social : 115

Hôpital d'Amilly-Montargis : 02 38 95 91 11

Clinique de Montargis : 02 38 28 33 33

Centre anti-poison Angers : 02 41 48 21 21

Ou 24/24 Paris : 01 40 05 48 48

Allo enfance en danger : 119

Maltraitance personnes âgées : 3977

SERVICE RELIGIEUX

Presbytère de Courtenay : 02 38 97 63

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence à COURTENAY le 1^{er} vendredi du mois

Sur rendez-vous de 14h 00 à 18 h 00

Renseignements au 06 31 69 45 80



Le VOX

Le ciné-café-concert VOX de Château-Renard est géré par l'Association VOX POPULI, créé en 1994. Il se situe 28 place du Vieux Marché à Château-Renard.

TARIFS CINÉMA :

Plein tarif : 7€

Tarifs réduit (+65 ans) : 6 €

Adhérents, étudiants : 5€

Chômeurs, RSA, Handicapés, enfants de moins de 14 ans : 4 €

Carnet de 10 tickets : 60 € (valable 1 an)

Adhésion à l'association :

Adultes : 20 €

Tarif de soutien : 25 € (ou plus)

Chômeurs, RSA, handicapés, moins de 18 ans : 8 €

ASSOCIATION VOX POPULI

<http://levox.fr> / email : levox@levox.fr



28 Place du Vieux marché
levox@levox.fr / 02.18.12.51.98



Démarches & recensement citoyen



BIENTÔT 16 ans !

PENSEZ AU RECENSEMENT

Calendrier de vos démarches

A 16 ANS	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile, ou sur internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans 1/2	Dès réception d'un mail, créez votre compte sur majdc.fr , afin de faciliter votre convocation
A partir de 17 ans	Vous serez convoqué à votre Journée Défense Citoyenneté
De 17 ans à 25 ans	Vous présenterez le certificat de participation à la JDC lors de l'inscription à vos examens, concours et permis de conduire.

LE SAVIEZ VOUS ?

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- Vos examens (CAP, BEP, BAC, permis de conduire,...)
- Vos concours (fonction publique, grandes écoles,...)

Ou pour :

- Vous engagez dans l'armée.

Grâce à MAJDC.FR vous pouvez :

- Découvrir la JDC,
- Poser toutes vos questions,
- Télécharger votre convocation, et votre attestation à l'issu de la JDC
- Modifier la date de convocation de votre JDC.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER
Liberté
Égalité
Fraternité

SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES

AVANT DE VOUS RENDRE EN MAIRIE...
Pour toute demande de **carte d'identité** ou de **passport**, gagnez du temps en remplissant la **pré-demande en ligne**.



Rendez-vous sur ants.gouv.fr

Inscriptions sur les listes électorales :

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune. L'inscription peut être réalisée en ligne ou à la mairie, et ce jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin.

Vous devez remplir toutes les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Être français
- Jouir de vos droits civils et politiques
- Avoir une attache avec la commune

Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport valide, justificatif de domicile.

Après le recensement citoyen les jeunes ayant 18 ans sont inscrits d'office sur la commune de recensement.





France services : le service public au cœur des territoires.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? **Les espaces France Services** sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

Espace France Services

Place du Château (La Poste)

45220 CHÂTEAU-RENARD

☎ 02 38 07 24 17

✉ chateau-renard@france-services.gouv.fr

Horaires :

Lundi : Fermé

Mardi : 09h00-12h00 / 14h00-17h30

Mercredi : 09h00-12h00 / 14h00-17h30

Jeudi : 09h00-12h00 / 14h00-17h30

Vendredi : 09h00-12h00 / 14h00-17h30

Samedi : 09h00-12h00



Dans toutes les France Services :



